



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2022

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente)
MM. Jasemin - Le Nagard – Sénécal

Assiste : M. Allard (CTDAP)

Excusées : Mmes Bastos (Comité) - Escroignard (Comité).

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL. Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIERS DES CLUBS

ADAMOIS OL : Mail du 26 09 22

Pris note d l'organisation d'un plateau pour la rentrée du foot U9 le 24 09 22

ARGENTEUIL RC : Mail du 20 09 22

Pris note de votre demande d'engagement de vos équipes sur critères U10/U11 & U12/U13, à savoir : 1 série 4 en U10/U11 et 1 série 4 en U12/U13

BEAUCHAMP AS : Mail du 20 09 22

Pris note de votre demande d'engagement de vos équipes en foot animation.

A savoir : 4 équipes U6/U7

3 équipes U8

4 équipes U9

CORMEILLAIS ACS : Mail du 22 09 22

Pris note de votre demande d'engagement de vos équipes en foot animation.

A savoir : 5 équipes U6/U7

3 équipes U8

3 équipes U9

COURDIMANCHE AS : Mail du 22 09 22

Pris note de votre demande d'engagement de vos équipes sur critères U10/U11 & U12/U13 ;

A savoir : 1 série 4 en U10/U11 et 1 série 1 en U12/U13

ECOUEEN FC : Mail du 23 09 22

Pris note de votre demande de modification d'engagement de vos équipes U10/U11 : 5 équipes réparties comme suit : 3 + 2 (alternance)

ECOUEEN FC : Mail du 19 09 22

Pris note de votre demande de modification d'engagement de vos équipes U12/U13 en coupe : 3 équipes en Coupe U12 et 1 équipe en Festival Foot U13

ENTENTE MMB : Mail du 21 09 22

Pris note de votre demande de modification d'engagement de vos équipes U12/U13 ;

A savoir : 3 équipes U12/U13 au lieu de 4

AS ERAGNY FC : Mail du 25 09 22

Pris note de votre demande de modification d'engagement de vos équipes U10/U11.

A savoir 4 équipes au lieu de 3. Le calendrier étant déjà établi il est impossible de passer vos équipes en série 4.

La modification pourra avoir lieu pour la 2ème phase

ERMONT ACF : Mail du 26 09 22

Pris note de la confirmation d'engagement de vos équipes en foot animation.

A savoir : 2 équipes U8 – niveau 1

2 équipes U9 – niveau 1

2 équipes U8 & 2 équipes U9 niveau 2

ERMONT AMS : Mail du 25 09 22

Pris note de votre demande d'engager 2 équipes supplémentaires en U6/U7, soit 6 au lieu de 4

EZANVILLE US : Mail Du 21 09 22

Pris note de votre demande d'engagement de vos équipes en foot animation.

A savoir : 1 équipe U6/U7

2 équipes U8 niveau 2

2 équipes U9 niveau 2

4 équipes U10/U11

1 équipe U12/U13

Pour vos équipes U10/U11 elles sont intégrées en série 3 en fonction du nombre de joueurs licenciés actuels. Vous aurez la possibilité d'augmenter le nombre d'équipes pour la 2ème phase



FRANCONVILLE FC : Mail du 23 09 22

Pris note de l'indisponibilité de vos installations le 1^{er} octobre prochain.

Les demandes de report des rencontres U12/U13 et U10/U11 doivent se faire via Footclub

FRANCONVILLE FC : Mail du 26 09 22

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes U8/U9.

A savoir : annulation de vos équipes en niveau 1

6 équipes U8 niveau 2

2 équipes U9 niveau 2

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U8/U9

GAFEPB : Mail du 20 09 22

Pris note de votre demande de complément d'engagement de vos équipes foot animation.

A savoir : 1 équipe U9

1 équipe U10/U11

1 équipe U12/U13

GARGES FCM : Mail du 20 09 22

Pris note de la confirmation d'ajout d'1 équipe U13 sur critérium U12/U13

GONESSE RC : Mail du 22 09 22

Pris note de votre demande d'engagement de vos équipes en foot animation.

A savoir : 8 équipes U6/U7

4 équipes U8 niveau 2

4 équipes U9 niveau 2

MONTSOULT BAILLET US : Mail du 14 09 22

Pris note de votre demande d'engager 1 équipe supplémentaire sur critérium U12/U13 et 1 équipe supplémentaire sur critérium U10/U11

HERBLAY ES : Mail du 23 09 22

Pris note de votre demande de modification d'engagement de vos équipes U12/U13.

A savoir 1 série 4 et 1 série 1

JOUY LE MOUTIER FC : Mail du 20 09 22

Pris note de votre demande de modification d'engagement de vos équipes.

A savoir : 2 équipes U8 et 2 équipes U9 niveau 1

2 équipes U8 niveau 2

2 équipes U9 niveau 2

MARLY LA VILLE ES : Mail du 22 09 22

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes.

A savoir : 4 équipes U8

4 équipes U9

MONTMAGNY SPORTS : Mail du 20 09 22

Pris note de votre demande de modification d'engager 1 équipe supplémentaire sur le Festival Foot U13

MONTIGNY FC : Mail du 23 09 22

Pris note de votre demande d'engagement de vos équipes en foot animation.

A savoir : 4 équipes U6/U7

3 équipes U8 niveau 2

6 équipes U9 niveau 2

4 équipes U10/U11

2 équipes U12/U13 – 1 équipe Coupe U12 et 1 équipe Festival Foot U13

OSNY FC : Mail du 19 09 22

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes engagées U10/U11.

A savoir : 1 équipe U10 & 1 équipe U11 critérium Avenir

4 équipes U10/U11

3 équipes U12/U13



PIERRELAYE FC : Mail du 22 09 22

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes engagées U10/U11.

A savoir : 2 équipes U10/U11

1 équipe U12/U13

PONTOISIENNE JS : Mail du 21 09 22

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes engagées U8/U9.

A savoir : 2 équipes U8 niveau 1

2 équipes U9 niveau 1

1 équipe U8 et 1 équipe U9 niveau 2

ST BRICE FC : Mail du 22 09 22

Pris note de votre demande d'engager 1 équipe supplémentaire en U9

ST OUEN L'AUMONE AS : Mail du 22 09 22

Pris note de votre demande d'engager vos équipes en critérium foot animation.

A savoir : 4 équipes U10/U11

2 équipes U12/U13

3 équipes Challenge U10

3 équipes Challenge U11

3 équipes Coupe U12

1 équipe Festival Foot U13

SOISY AM FC : Mail du 21 09 22

Pris note de votre demande d'engager vos équipes en critérium foot animation.

A savoir : 4 équipes U10/U11

3 équipes U12/U13

SOISY AM FC : Mail du 26 09 22

Pris note de votre demande de modification d'engagement vos équipes U8/U9.

A savoir : 4 équipes U8 niveau 2

4 équipes U9 niveau 2

CRITÉRIUMS U10/U11 & U12/U13

Comme prévu au calendrier général 2022/2023, les critères débutent bien ce samedi 1^{er} octobre.

Vous trouverez vos rencontres dans vos agendas de club. Les calendriers sont visibles sur le site du DVOF :

Epreuves → Compétitions → Championnat

La commission vous rappelle que La FMI est à utiliser sur tous les matchs U10/U11 et U12/U13. N'oubliez pas de bien vérifier la validité de vos identifiants Footclub.



PLATEAU n° 1 U8/U9 du samedi 1^{er} octobre 2022

Comme indiqué sur le calendrier général du Foot Animation, ce samedi 1^{er} octobre aura lieu le 1^{er} plateau U8/U9.

Vous trouverez ci-dessous les centres des plateaux U8 et U9. Vous trouverez sur le site du DVOF le détail des centres et ainsi connaître les lieux où vous équipes se déplacent si vous n'êtes pas centre :

Epreuves → Foot Animation et Loisirs → Football Animation → Sélection l'épreuve

Pour les clubs visiteurs, ne pas oublier d'arriver sur les centres avec sa feuille de présence à remettre au club recevant qui devra la déposer dans FAL.

Exceptionnellement en ce début de saison, vous trouverez ci-dessous les centres de ce 1^{er} plateau

Centres U8/U9 – Niveau 1

560130	ACADÉMIE FOOTBALL CLUB ERMONT
533517	JOUY LE MOUTIER F.C.
546116	MONTMORENCY F.C.
590534	RACING CLUB D'ARGENTEUIL
509431	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.
549968	ST LEU 95 F.C.

Centres U8 – Niveau 2

551444	ARGENTEUIL F.C.
522689	ARNOUVILLE F. A.S.
551988	CERGY PONTOISE F.C.
545913	COURDIMANCHE A.S.
549561	DEUIL ENGHIEU F.C.
561058	ENTENTE SPORTIVE HERBLAY
551390	ERMONT AM. S.
515375	FRETTOISE E.S.
581364	GOUSSAINVILLE F.C.
519616	MARLY LA VILLE E.S.
517377	MONTMAGNY FOOTBALL CLUB
554313	S. F. C. CHAMPAGNE 95
517328	SANNOIS ST GRATIEN ENT.
519763	THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.



Centres U9 – Niveau 2

511000	A. S. ERAGNY F. C.
540630	ADAMOIS O.
526262	BOUFFEMONT A.C.F.
513926	DOMONT F.C.
528672	ECOUEN F.C.
580487	ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT
542402	FOSSES F. U.
518652	PRESLES U.S.L. FOOTBALL
500695	SARCELLES A.A.S.
527269	ST BRICE F.C.
518488	ST OUEN L'AUMONE A.S.
563529	VEXIN A.S.
500681	VIARMES ASNIERES OL.

PLATEAU n° 1 U6/U7 du Samedi 8 Octobre 2022

Les clubs ci-dessous seront centres pour ce 1^{er} plateau

511000	A. S. ERAGNY F. C.
590322	A.S. CHAUMONTEL LUZARCHES
551444	ARGENTEUIL F.C.
526262	BOUFFEMONT A.C.F.
524664	BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE
545913	COURDIMANCHE A.S.
549561	DEUIL ENGHEN F.C.
513926	DOMONT F.C.
528672	ECOUEN F.C.
580487	ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT
551390	ERMONT AM. S.
500712	EZANVILLE ECOUEN U.S.
500578	FRANCONVILLE F.C.
522695	GARGES LES GONESSE F.C.M.
581364	GOUSSAINVILLE F.C.
519616	MARLY LA VILLE E.S.
517377	MONTMAGNY FOOTBALL CLUB
546116	MONTMORENCY F.C.
590534	RACING CLUB D'ARGENTEUIL
511509	ROISSY EN FRANCE U.S.
554313	S. F. C. CHAMPAGNE 95
509431	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.
524020	VEMARS ST WITZ F.C.



AMENDES

ARGENTEUIL FC : Absence non excusée à la JND du 24 09 22 à CERGY
Amende : 75€

BEAUCHAMP AS : Absence non excusée à la JND du 24 09 22 à CERGY
Amende : 75€

BELLOY ST MARTIN ASC : Absence non excusée à la JND du 24 09 22 à CERGY
Amende : 75€

ENTENTE BOISSY/CHARS : Absence non excusée à la JND du 24 09 22 à CERGY
Amende : 75€

COURDIMANCHE AS : Absence non excusée à la JND du 24 09 22 à CERGY
Amende : 75€

DOMONT FC : Absence non excusée à la JND du 24 09 22 à CERGY
Amende : 75€

FOSES UF : Absence non excusée à la JND du 24 09 22 à CERGY
Amende : 75€


PIERRELAYE FC : Absence non excusée à la JND du 24 09 22 à CERGY
Amende : 75€

PRESLES USL : Absence non excusée à la JND du 24 09 22 à CERGY
Amende : 75€

PUISEUX LOUVRES FC : Absence non excusée à la JND du 24 09 22 à CERGY
Amende : 75€

ST BRICE FC : Absence non excusée à la JND du 24 09 22 à CERGY
Amende : 75€

ST OUEN L'AUMONE AS : Absence non excusée à la JND du 24 09 22 à CERGY
Amende : 75€



Prochaine réunion
lundi 3 octobre 2022
à partir de 18h30